

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 29 janvier 2024 fixant le nombre de places offertes à l'examen professionnel de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2024

NOR : JUSB2402074A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 29 janvier 2024, le nombre total de places offertes à l'examen professionnel de recrutement dans le corps des greffiers des services judiciaires, au titre de l'année 2024, est fixé à 150.